



## Un partage d'objectifs et de valeurs

**La Suisse est un partenaire européen fiable.** En tant que membre engagé du Conseil de l'Europe, de l'OSCE et de l'OCDE, la Suisse œuvre en faveur de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme, de la stabilité et de la prospérité en Europe et dans le monde.

**La Suisse entretient avec l'UE et ses États membres des liens riches et étroits.** L'UE a conclu plus d'accords avec la Suisse (plus de 100) qu'avec tout autre État tiers. Ils couvrent un très large éventail de domaines, par exemple : marché intérieur (libre-échange, libre circulation des personnes), sécurité intérieure et asile (Schengen/Dublin), transports (terrestre et aérien), coopération fiscale, recherche, environnement, statistique, etc.

La Suisse entretient une **coopération au développement** de longue date avec des pays d'Europe de l'Est et des Balkans n'appartenant pas à l'UE (près de 3 milliards de francs pour les États des Balkans occidentaux depuis 1995). En outre, elle a réalisé, au moyen d'une **contribution à la cohésion de l'UE** de 1,3 milliard d'euros, de nombreux projets visant à réduire les disparités sociales et économiques dans les 13 États membres qui ont adhéré à l'UE depuis 2004. La Suisse va poursuivre son engagement avec une **deuxième contribution** du même montant. Un mémorandum d'entente entre la Suisse et l'UE fixe certains critères pour la deuxième contribution de la Suisse. La Suisse travaillera directement avec les pays partenaires pour mettre en œuvre les projets. Autrement dit, la mise en œuvre interviendra sur une base bilatérale.

Face aux défis de la **migration**, la Suisse se montre solidaire avec ses partenaires européens. Lors de la crise migratoire de 2015 et 2016, la Suisse a participé volontairement aux mécanismes de relocalisation et de réinstallation mis en place par l'UE. Elle fournit en outre un soutien financier et en ressources humaines à l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (*European Union Agency for Asylum* EUAA), anciennement EASO) et a apporté une contribution volontaire de 5 millions de francs au Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique. Dans le cadre de son association à **Schengen/Dublin**, la Suisse s'engage pour des solutions européennes communes dans les domaines de la sécurité et de la migration ainsi que pour une politique d'asile crédible au niveau européen. Elle s'implique activement dans le renforcement de l'espace Schengen en détachant des experts suisses.

La Suisse contribue à la **promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Europe**, par exemple en participant régulièrement aux missions d'observation électorale de l'UE et de l'OSCE. Pour ce qui est du nombre d'experts détachés auprès des missions de l'UE, la Suisse occupe le **quatrième rang** parmi les États non membres de l'UE. Elle soutient actuellement des missions de gestion de crise et promotion de la paix de l'UE, notamment EULEX au Kosovo ou encore EUFOR Althea, avec plus de 20 militaires en Bosnie-Herzégovine. La Suisse vise également une participation à la Mission civile de l'UE en Irak (EUAM Iraq). De plus, environ 200 membres de l'armée suisse sont déployés au sein de la KFOR OTAN au Kosovo et cinq civils participaient à la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine avant qu'elle ne soit suspendue, la Russie y ayant opposé son veto. La Suisse est prête à continuer à contribuer de cette façon à la stabilité en Ukraine à l'avenir.

Elle exerce également ses **bons offices** entre des parties en conflit, que ce soit dans le cadre de mandats de médiation (p. ex. dialogue Belgrade-Pristina), en tant qu'État hôte de négociations (p. ex. Iran/JCPOA, pourparlers sur Chypre), par le soutien de processus de paix en cours (p. ex. le processus de Berlin concernant la Libye) ou – sur la base d'un mandat de puissance protectrice – par la représentation d'intérêts d'États qui n'ont pas de relations diplomatiques (p. ex. Géorgie/Russie).

De façon générale, la Suisse coordonne sa **politique étrangère** avec celle de l'UE. Elle soutient en principe la politique de sanctions de l'UE et travaille avec l'UE et ses États membres au niveau international notamment dans les domaines de la sécurité, de la coopération au développement, de la politique humanitaire ainsi que de la politique des droits de l'homme et de paix.

## Des valeurs communes, également dans le contexte du conflit en Ukraine

La Suisse démontre, également dans le contexte de l'agression de l'Ukraine par la Russie, qu'elle est **unie avec l'UE par une même communauté de valeurs**. Elle condamne l'agression russe dans les termes les plus fermes et a adopté les **sanctions** de l'UE contre la Russie et le Bélarus. Parallèlement, la Suisse fournit activement de l'**aide humanitaire** à l'Ukraine, sous forme de financement direct en Ukraine et dans la région, par la fourniture de matériel de secours ou par l'envoi d'experts dans les régions touchées par le conflit.

En organisant avec l'Ukraine l'**Ukraine Recovery Conference** (URC 2022) les 4 et 5 juillet 2022 à Lugano, la Suisse a mis son expertise, son engagement et son statut spécial d'État neutre au service de l'Ukraine et du continent européen.

Elle fait aussi preuve de solidarité à l'égard des **personnes qui fuient le conflit en Ukraine** et a activé à leur intention le statut de protection S, ce qui correspond dans une large mesure à la solution adoptée par les États membres de l'UE.

## Des relations étroites et intenses

La Suisse compte parmi les principaux **partenaires économiques**<sup>1</sup> de l'UE:

- **Commerce de marchandises:** En 2021, la Suisse était le **4<sup>e</sup> partenaire** de l'UE derrière la Chine, les États-Unis et le Royaume-Uni avec une part d'env. 6,5% du commerce extérieur de l'UE. La valeur totale de leur commerce de marchandises s'élève à env. un milliard de francs (près d'1 milliard d'euros<sup>2</sup>) par jour ouvrable.<sup>3</sup> En 2021, l'UE a profité d'un excédent commercial d'env. 33 milliards d'euros.
- **Commerce des services:** En 2021, la Suisse était le **3<sup>e</sup> partenaire** de l'UE derrière les États-Unis et le Royaume-Uni avec une part de 9% du commerce des services de l'UE et une valeur totale des services échangés s'élevant à 175 milliards d'euros.
- **Investissements:** En 2020, la Suisse était le **3<sup>e</sup> investisseur** dans l'UE-27 derrière les États-Unis et le Royaume-Uni avec des stocks d'investissements directs qui se sont élevés à plus de 690 milliards d'euros (plus de 9% des stocks totaux d'investissements directs hors UE). Inversement, la Suisse est la 3<sup>e</sup> destination des investissements étrangers européens (922 milliards d'euros).

Les **marchés du travail** suisse et européen sont étroitement liés: près de 1,4 million de citoyens et citoyennes de l'UE/AELE vivent et travaillent en Suisse, ce qui représente env. 16,5% de la population suisse totale. 8% de tous les citoyens et citoyennes de l'UE/AELE qui ont émigré dans un autre État au sein de l'espace UE/AELE vivent en Suisse. À cela s'ajoutent plus de 350 000 travailleurs et travailleuses frontaliers et plus de 200 000 personnes en provenance de l'UE/AELE qui doivent être inscrites chaque année. À l'inverse, environ un demi-million de citoyens et citoyennes suisses sont établis et travaillent dans un État de l'UE, ce qui représente 57% des Suisses et Suissesses à l'étranger.

Avec la construction des **nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA)** pour une valeur d'environ 23 milliards d'euros, la Suisse met à disposition de nouvelles capacités de transport pour assurer le bon fonctionnement des échanges commerciaux dans le marché intérieur européen. Un élément important de ce corridor alpin est le tunnel de base du Saint-Gothard, le plus long tunnel ferroviaire du monde. La mise en service du tunnel de base du Ceneri en décembre 2020 a marqué l'achèvement de la NLFA. De plus, la Suisse va contribuer à hauteur de 148 millions de francs (plus de 135 millions d'euros) d'ici 2028 à l'extension de l'axe Lötschberg-Simplon du côté italien.

La Suisse et l'UE sont également liées par une longue et fructueuse coopération **dans le domaine de la recherche et de l'innovation**, que la Suisse entend poursuivre. Le Conseil fédéral vise une pleine association à la génération actuelle de programmes européens dans le domaine de la recherche et de l'innovation et ainsi à l'ensemble du paquet Horizon (Horizon Europe, Euratom, ITER, DEP) ainsi qu'à Erasmus+.

<sup>1</sup> Source: Eurostat, 27.04.2022.

<sup>2</sup> Les conversions de devises entre parenthèses reposent sur le taux de change moyen en 2021.

<sup>3</sup> Source: Swiss-Impex.

## Un partenariat étroit qui a fait ses preuves dans la crise du COVID-19

La coopération étroite avec l'UE et les États membres ainsi que l'**implication rapide de la Suisse dans les dispositifs de gestion de crise de l'UE** se sont révélés être des facteurs importants dans la gestion de la crise. L'importance des accords bilatéraux s'est confirmée pour les deux parties, en particulier l'association à Schengen (entre autre pour les soins et la sécurité des patients).

**Dans le cadre de la gestion de la crise, la Suisse a fourni un soutien** en proposant des vols de rapatriement, l'accueil de patients en situation d'urgence, la livraison d'équipement médical, en Italie par exemple, et une aide humanitaire aux migrants et aux réfugiés en Grèce.

## Poursuite de la voie bilatérale

Comme le montrent les faits et chiffres exposés dans le présent document, le partenariat entre la Suisse et l'UE est étroit et bénéficie aux deux parties. Il repose sur un vaste ensemble de plus de 100 accords bilatéraux, soit bien davantage que ceux qui lient l'UE à tout autre pays tiers, et la coopération fonctionne très bien dans l'ensemble. Le Conseil fédéral suisse entend **poursuivre la voie de l'approche bilatérale** avec l'UE, qui a fait ses preuves.

Afin de maintenir ces relations qui sont bonnes et dans l'intérêt des deux parties, le Conseil fédéral a défini en février 2022 l'orientation générale d'un **paquet de négociations avec l'UE**. La Suisse souhaite régler les questions en suspens dans ses relations avec l'UE dans le cadre d'une large approche par « paquet ». Cela implique entre autres la pleine application des accords bilatéraux sur le marché intérieur et la possibilité de mettre à jour ces accords en temps opportun en cas d'évolution pertinente du droit de l'UE. La possibilité pour la Suisse d'être associée aux programmes de l'UE, en particulier dans les domaines de la recherche et de l'éducation, devrait par ailleurs être garantie. Enfin, le paquet inclut de nouveaux accords dans les domaines de l'électricité, de la sécurité alimentaire et de la santé, ainsi que la poursuite du partenariat fondé sur des valeurs communes et sur la solidarité en vue de promouvoir la sécurité, la paix et la démocratie dans le monde.

La large approche par « paquet » répond également aux **préoccupations de l'UE**, qui portent notamment sur des éléments institutionnels tels que la reprise dynamique du droit et le règlement de différends. Il convient ici de trouver des solutions qui garantissent les intérêts essentiels de la Suisse. Ces éléments doivent être réglementés dans les accords individuels sur le marché intérieur. La réglementation des aides d'État concernant les accords sur le transport aérien et l'électricité est une question qui devrait également être réglée. La Suisse est par ailleurs prête, dans le cadre de ce paquet de négociations, à envisager de poursuivre sa contribution à certains États membres de l'UE sur une base régulière.

Parallèlement, les travaux portant sur l'analyse des différences de réglementation entre le droit suisse et le droit de l'UE en vue de garantir le bon fonctionnement du marché intérieur et de limiter les frictions éventuelles se sont poursuivis.

L'**approche par « paquet »** proposée par la Suisse permet de mettre en lien les préoccupations des deux parties et de les placer dans le contexte plus large des relations entre la Suisse et l'UE. Cela devrait favoriser un **équilibre des intérêts** profitant à la fois à la Suisse et à l'UE. La Suisse et l'UE mènent actuellement des **entretiens exploratoires** sur la base de cette proposition. Il s'agit de déterminer s'il existe une base commune suffisante pour ouvrir la voie à des négociations formelles.